

Les bénéficiaires de l'ARCE en 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes

Le demandeur d'emploi indemnisé qui a un projet de création ou de reprise d'entreprise a le choix entre :

- 
 l'Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise (ARCE) : capital versé en deux fois
- 
 le maintien de son indemnisation mensuelle

1

L'ARCE : UNE AIDE POUR CRÉER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE

39%

des demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise ont choisi cette aide (contre 32% en 2023)

132 millions

d'euros versés (+29 millions par rapport à 2023)

15 460

bénéficiaires (+13% par rapport à 2023)

12 965 euros

montant moyen par bénéficiaire*

* Demandeurs d'emploi ayant eu leurs deux versements

2

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE L'ARCE ?

Données brutes au 31 décembre 2024

+ d'hommes

73% (contre 49%*)

Installés dans la vie

Âgés de 36 ans (contre 40 ans*)

Mariés : 52% (contre 41%*)

Avec enfant(s) : 49% (contre 43%*)



+ mobiles

géographiquement

47% déclarent être mobiles à plus de 30 km (contre 40%*)

+ diplômés

56% ont le bac ou un diplôme supérieur (contre 51%*)

+ qualifiés dans l'emploi

14% ouvriers qualifiés (contre 8%*)

15% techniciens/agents de maîtrise (contre 11%*)

14% cadres (contre 10%*)

+ souvent à la recherche d'un CDI...

85% cherchent un contrat CDI à temps complet (contre 63%*)

Ces chiffres sont des moyennes qui permettent d'avoir une représentation générale mais ne peuvent présenter la diversité des profils des bénéficiaires de l'ARCE.

*Comparaison avec l'ensemble des demandeurs d'emploi sur la région

3

TOP 15 DES MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES BÉNÉFICIAIRES

Métiers (H/F) recherchés par les bénéficiaires de l'ARCE avant de se lancer dans la création d'entreprise

- 1 Conducteur de poids lourd
- 2 Responsable de Petite ou Moyenne Entreprise - PME -
- 3 Électricien du bâtiment
- 4 Peintre en bâtiment
- 5 Maçon
- 6 Chauffeur-livreur
- 7 Cariste
- 8 Préparateur de commandes
- 9 Plombier
- 10 Plaquiste
- 11 Secrétaire
- 12 Président Directeur Général - PDG
- 13 Esthéticien
- 14 Agriculteur
- 15 Coiffeur



18%

des bénéficiaires de l'ARCE sont inscrits dans un métier du BTP (contre 7% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi)